



DCS n° 2014-11

Date de convocation :
18/02/2014
Délégués en exercice : 34

Titulaires : 16
Suppléants : 3
Absents non remplacés : 15

Votants : 19

L'an deux mil quatorze, le 3 Mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE, Président

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :
M. BOYER - M. CORTADE - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. GOUDON - M. BEL -
MME DELAFONTAINE - M. BANACHE - M. COSTEPLANE - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE ET OUEZE :
M. FENOUIL - M. PEREZ - M. GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DU RHONE GARDOISE :
M. GUEDES - M. ANASTASY

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT :
M. STANZIONE - M. GROS - MME LAFAURE - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : M. Christian RANDOULET

OBJET : Rapport d'activité 2013

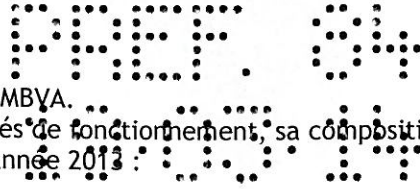
Rapporteur : M. Alain CORTADE

Le rapporteur expose :

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de la collectivité.

A ce titre, le rapport se présente comme suit :

- ✚ Le mot du Président
- ✚ L'historique et le contexte de la démarche :
 - 2001/2003 : l'émergence de la structure,
 - 2004 : la mise en place technique et administrative,
 - 2005 : le lancement opérationnel du SCoT,
 - 2006 : la construction d'un PADD partagé,
 - 2007/2008 : suite aux remarques des PPA reconsidération des étapes clés et ajustement des documents,
 - 2009 : la validation politique du PADD,
 - 2010 : l'arrêt du projet de SCoT,
 - 2011 : l'approbation du SCoT,
 - 2012 : Une année de transition.



- ✚ Le territoire d'intervention du SMBVA.
- ✚ Le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement, sa composition.
- ✚ Le travail réalisé au cours de l'année 2013 :
 - 11 Comités Syndicaux,
 - 14 Bureaux Syndicaux,
 - Première rencontre InterSCoT,
 - 9^{ème} rencontres nationales des SCoT.

- ✚ Annexes :
 - Le détail des Comités Syndicaux,
 - Les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'exercice 2012.

Ce rapport d'activité a été présenté au Bureau Syndical réuni le Lundi 17 Février 2014.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2013 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon porté à sa connaissance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 19/3/14

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE

